

Amicale Sportive de Crespières

Section «SALSA»

Danseur occasionnel

Saison 2019 - 2020

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

CP : COMMUNE :

Tél. domicile : Tél. portable :

e-mail :@.....

Merci d'écrire très lisiblement votre adresse mail.

Les adresses email des adhérents sont utilisées uniquement par l'ASC pour communiquer sur les événements organisés par l'ASC ou transmettre des informations spécifiques à la section (annulation ou report de cours, événement particulier, animation, etc.).

Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographiés ou filmé. Dans le cas où vous vous opposé à la publication de ces images sur le site internet de l'association, nous vous remercions de signifier votre refus par courrier recommandé.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter à cette adresse :

salsa.78121@gmail.com

Fait à Crespières, le

Signature :

précédée de la mention «lu et approuvé»

Amicale Sportive de Crespières
Section «SALSA»
Danseur occasionnel
Saison 2019 - 2020

Horaires des cours

2 cours par semaine hors vacances scolaires et jours fériés (soit environ 32 cours) :

- le jeudi de 19h30 à 20h30 cours de SALSA
- le jeudi de 20h30 à 21h30 cours de BACHATA

(Le niveau de chaque personne reste à la discrétion du professeur de Salsa)

Reprise des cours le jeudi 19 Septembre 2019 à la Maison des Associations de Crespières.

La participation en tant que danseur occasionnel aux séances de Salsa et/ou Bachata est soumise à une cotisation forfaitaire de **20 euros** pour la saison 2019/2020

Conditions de règlement :

- Chèques à rédiger à l'ordre de l'ASC (indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque)

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter à cette adresse :

salsa.78121@gmail.com